

l'an deux mil vingt -six
le deux avril à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire,

Etaient présents : Mmes et MM. BARRE, BLANCHET, BOUSSIOUS,
CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT, DUFOURNIER, FLOHIC, GIBAUD-
AZIZA, IBRADJIAN, LAROCHE, LORIEROUX, MARTELET, MILON,
PERIOT, RICHARD

Date de convocation
26 MARS 2026

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme LECONTE a donné procuration à M. MARTELET
M. MUNIER a donné procuration à Mme FLOHIC
M. SANTINHO a donné procuration à M. COSTEDOAT

**Date d'affichage
de la convocation**
26 MARS 2026

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
3 AVRIL 2026

M. MARTELET a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 16

Votants 19

**OBJET : Élection d'un délégué CLETC à la Communauté d'Agglomération
Rambouillet Territoires**

Mme la Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires. Cette commission se réunit une fois par an et émet un avis consultatif sur le montant des attributions de compensation versées à chaque commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant la candidature de Mme Céline GIBAUD-AZIZA,

À l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

ELIT Mme Céline GIBAUD-AZIZA déléguée CLETC auprès de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 3 avril 2026

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Thomas MARTELET



Mis en ligne le 03/04/2026 à 16h08

REÇU EN PREFECTURE
le 03/04/2026

Application agréée E-legalite.com